

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI PUBLIER, DISTRIBUER
OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE,
AUX ÉTATS-UNIS OU À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS.*

CRITICAL ELEMENTS ANNOUNCE UN PLACEMENT PRIVÉ PAR VOIE DE PRISE FERME POUR UN PRODUIT BRUT DE 6,0 \$ MILLION CA

17 novembre 2025 - MONTRÉAL, QUÉBEC - Corporation Lithium Éléments Critiques (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« Critical Elements » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec Red Cloud Securities Inc. (« **Red Cloud** »), à titre de chef de file et de seul teneur de livres pour le compte d'un syndicat de preneurs fermes (collectivement, les « **Preneurs fermes** »), aux termes de laquelle les Preneurs fermes ont convenu d'acheter pour revente (i) 5 000 000 d'actions ordinaires de la Société (les « **Actions HD** ») au prix de 0,40 \$ CA par Action HD et (ii) 6 666 667 actions ordinaires de la Société qui seront vendues et émises à titre d'« actions accréditatives » au sens du paragraphe 66(15) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (les « **Actions accréditatives** » et, collectivement avec les Actions HD, les « **Actions offertes** ») au prix de 0,60 \$ CA par Action accréditative dans le cadre d'un placement privé par voie de prise ferme, pour un produit brut total d'environ 6 000 000 \$ CA (le « **Placement de base** »).

La Société accordera aux Preneurs fermes une option, pouvant être exercée jusqu'à 48 heures avant la date de clôture, leur permettant d'acheter, à des fins de revente, jusqu'à 1 000 000 \$ CA supplémentaires en Actions HD et Actions accréditative, dans n'importe quelle combinaison, à leur prix d'offre respectif (l'« **Option des preneurs fermes** »). Le Placement de base et les actions pouvant être émises à l'exercice de l'Option des preneurs fermes seront collectivement désignés sous le nom de « **Placement** ».

La Société aura le droit d'inclure une liste de souscripteurs pour l'achat d'Actions Offertes représentant un produit brut pouvant atteindre 500 000 \$ dans le cadre du Placement (la « **Liste du président** »).

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du Placement pour financer des programmes d'exploration de la Société sur le Bloc Rose West, qui fait partie de la propriété Rose lithium-tantale et sur des propriétés de la ceinture Nemaska au Québec, ainsi que pour le fonds de roulement et les besoins généraux de la Société.

Le produit brut de la vente des Actions accréditatives sera utilisé par la Société pour engager des « frais d'exploration au Canada » admissibles qui sont considérées comme des « dépenses d'exploration de minéraux critiques pouvant faire l'objet d'actions accréditatives » au sens donné à ces deux termes dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (les « **Dépenses admissibles** ») liées au Bloc Rose West, qui fait partie de la propriété Rose lithium-tantale et sur des propriétés de la ceinture Nemaska de la Société au Québec au plus tard le 31 décembre 2026. Toutes les dépenses admissibles feront l'objet d'une renonciation en faveur des souscripteurs d'Actions accréditatives à compter du 31 décembre 2025.

Sous réserve du respect des exigences réglementaires applicables et conformément au Règlement 45-106 - Exemptions du prospectus (« **NI 45-106** »), les Actions offertes seront proposées à la vente à des acheteurs résidant dans toutes les provinces du Canada conformément à la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à la partie 5A de la NI 45-106, telle que modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* (l'« **Dispense pour financement de l'émetteur coté** »). Les Actions offertes devraient être immédiatement négociables conformément à la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières si elles sont vendues à des acheteurs résidant au Canada. Les Actions HD peuvent également être vendues dans des juridictions offshore et/ou aux États-Unis dans le cadre d'un placement privé en vertu d'une ou plusieurs exemptions ou exclusions aux obligations d'enregistrement prévues par la loi américaine intitulée « United States Securities Act of 1933 », telle que modifiée (la « **U.S. Securities Act** »), et toutes les lois applicables sur les valeurs mobilières des États américains.

Il existe un document d'offre (le « **Document d'offre** ») relatif à l'offre qui peut être consulté sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site web de la Société à l'adresse www.cec corp.ca. Les investisseurs potentiels sont invités à lire ce document d'offre avant de prendre une décision d'investissement.

La clôture de l'offre est prévue pour le 5 décembre 2025 (la « **Date de clôture** ») ou toute autre date convenue entre la Société et Red Cloud. La réalisation de l'offre est soumise à certaines conditions, notamment l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, y compris celle de la Bourse de croissance TSX.

Les valeurs mobilières offertes dans le cadre du Placement n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la *U.S. Securities Act* ou de toute loi sur les valeurs mobilières des États américains, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, à, ou pour leur compte ou bénéfice de, « U.S. Persons » (tel que défini dans le Règlement S en vertu de la *U.S. Securities Act*), sauf conformément à une dispense des exigences d'enregistrement de la *U.S. Securities Act* et des lois applicables sur les valeurs mobilières des États américains. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres aux États-Unis, et il n'y aura aucune vente de titres dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 016 km². Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards \$ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la *Loi sur les mines* (Québec).

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo. Chef de la direction 819-354-5146 jslavallee@cecorp.ca www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué contient des « informations prospectives » et des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne et américaine sur les valeurs mobilières (collectivement, les « informations prospectives »). En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « prévu », « ciblé » ou « croit », ou des variantes de ces mots et expressions, ou des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les déclarations concernant le placement, la clôture du placement, la date de clôture prévue du placement, l'utilisation prévue du produit du placement et le dépôt du document de placement. Les informations prospectives sont fondées sur des hypothèses que la direction estime raisonnables au moment où ces déclarations sont faites. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux informations prospectives. Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué sont valables à la date de celui-ci. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives ou sous-entendus par celles-ci, il peut y avoir d'autres facteurs.